

Monsieur le Président, je pense qu'on doit conduire le gouvernement comme on conduit une affaire ou une entreprise manufacturière, savoir sur des chiffres, sur des résultats et sur des orientations qui tiennent compte de la capacité de payer du citoyen et surtout de la capacité de payer de nos enfants.

Quand j'étais maire de la ville de Beauharnois je disais toujours à mes gens: Je dois essayer de bâtir une ville pour mes enfants, pas pour moi, pour mes enfants. C'est eux que je vais attirer à rester dans ce pays-là. Et je pense que le gouvernement, actuellement, en enlevant cette mesure qui est à peu près le plus grand point d'interrogation qu'on puisse mettre dans la conduite des finances d'un pays... Si on veut conduire ou construire un pays pour ses enfants, il faut ajouter un élément de prudence et enlever cette idée que demain cela va être aujourd'hui légèrement indexé, ce n'est pas possible.

Tout cela, monsieur le Président, c'est pour ajouter au débat ou pour conclure à l'intérieur du débat... Je vais voter pour cette motion, pas parce que je désire absolument couper des choses... mais on conduit le débat selon les orientations du moment.

En 1979, quand mon honorable ami qui parlait tout à l'heure... il était ici quand même à la Chambre, en 1979, dis-je, alors qu'on a enlevé l'indexation qui prive aujourd'hui les foyers... les pensions, les allocations familiales seraient de \$20 par mois plus élevées si on l'avait donnée, vous avez agi, et j'ai quand même le discours de l'honorable ministre qu'il a prononcé ici à l'époque, en 1979, vous avez agi sous le lot de la prudence. Vous avez dit à un moment donné: Il faut cesser cette augmentation automatique, et je pense que c'était important. Les allocations familiales seraient rendues aujourd'hui \$20 plus haut par mois. Est-ce que vous croyez vraiment que les Canadiens seraient en mesure de payer ce montant? Vous avez cessé à cause de cela. Et c'était un point d'interrogation. Il n'y a pas un ministre des Finances qui conduisait les finances publiques comme cela.

Donc, je pense, monsieur le Président, que sur une motion du parti libéral... de l'autre côté, il est très important de participer à ce débat de façon positive, et je suis heureux de constater que tous les députés libéraux sont à la Chambre pour défendre leur motion. Ne vous en allez pas tous là, il va en rester un. Tous les députés sont là pour défendre la motion libérale, c'est très important.

Vous savez, on «charrie» souvent sur des choses. On a donné 55 millions pour changer la couleur des uniformes des membres de l'Armée et on ne donne pas cela aux mères de familles. Je tiendrais à faire remarquer que dans l'industrie du worsted ou dans l'industrie du coton—il y a des mères de familles qui travaillent là-dedans—il y a eu un contrat de sept millions de donné à Huntingdon pour justement des nouvelles couleurs

pour les uniformes des membres de l'Armée, et ces sept millions-là regardent les travailleurs et les travailleuses de Huntingdon qui travaillent dans ces industries-là.

Ce n'est pas 94c. par mois par enfant qui va changer quelque chose, mais les couleurs des uniformes des membres de l'Armée aussi ont quand même changé, et il y en a plusieurs qui sont restées exactement les mêmes. Et cela, veux, veux pas, il fallait les changer dans un laps de temps de deux ans. On mélange deux choses qui sont complètement différentes. On peut donner une orientation différente à une politique sociale mais on peut, par contre, continuer très bien une obligation qu'on a et qui est d'habiller nos gens de l'armée. On compare deux choses qui, à mon avis, ne valent pas la peine d'être rapprochées. Donc, tout cela, monsieur le Président... On n'oublie pas nécessairement quand on passe d'un côté de la Chambre à l'autre, mais on oriente en fonction des décisions. On a consulté des gens et je pense qu'on doit conduire le gouvernement comme on conduit une affaire.

M. Rossi: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable député de Bourassa (M. Rossi) invoque le Règlement.

M. Rossi: C'est simplement, monsieur le Président, que je voulais que ce soit consigné au compte rendu des délibérations des débats que mon honorable collègue de Beauharnois-Salaberry (M. Hudon), pour lequel j'ai beaucoup de respect, a fait mention: Ne vous en allez pas tous! C'est que lorsqu'on est demandé à l'arrière au téléphone, monsieur le Président... ce n'est pas parce que je n'ai pas écouté son bon discours, j'ai simplement été appelé et il n'y a aucun député libéral qui a quitté parce qu'il parlait. Son discours était...

• (1630)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: En conformité de l'article 46 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de York-Est (M. Redway)—La Loi sur les jeunes contrevenants—On demande des amendements; l'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria)—L'administration a) On demande de réviser les modalités concernant l'adjudication des contrats. b) Les directives sur les conflits d'intérêts; l'honorable députée de Broadview-Greenwood (M^{me} McDonald)—Les affaires culturelles—a) Les pourparlers entre le Canada et les États-Unis—La politique du gouvernement. b) La revue *Time*—La réparation possible de l'édition canadienne.